diploweb.com La revue géopolitique
ISSN : 2111-4307

Géopolitique de Chypre. 2e partie. Illusions et réalités de la valeur stratégique de Chypre

dimanche 3 octobre 2021,par Jean-François DREVET

Citer cet article / To cite this version :
Jean-François DREVET, **Géopolitique de Chypre. 2e partie. Illusions et réalités de la valeur stratégique de Chypre**, *Diploweb.com : la revue géopolitique, 3 octobre 2021.*

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser une participation à votre convenance par PayPal via **la page suivante** . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.
Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

J-F. Drevet présente d'abord une réflexion argumentée sur les relations entre centralité et périphéricité de Chypre, et sa valeur stratégique variable. Puis il explique les traités inégaux qui s'y appliquent : traité de garantie, traité d'alliance et les fameuses zones de souveraineté britanniques (ZdS)… que les Etats-Unis apprécient beaucoup, notamment pour leurs stations d'écoute du Moyen-Orient. Découvrez le dessous des cartes d'une île méditerranéenne membre de l'UE mais méconnue.

Voir la première partie de cette étude J-F Drevet, Géopolitique de Chypre.
Voir la deuxième partie.
Voir la troisième partie.
Voir la quatrième partie

NB : Les quelques citations en anglais sont traduites en français en note de bas de page.

SUIVANT la place occupée par la Méditerranée dans les relations internationales, des sites de grande importance ont connu des moments de gloire avant de sombrer dans l'oubli, éventuellement d'être à nouveau convoités quand les conditions changent. Parmi ces « *points chauds* », il était logique que les îles comptent davantage, bien que leur valeur stratégique ait aussi varié, ce qui fut notamment le cas de Chypre.

Entre centralité et périphéricité

En quasi-totalité dans le même ensemble économique, ce qui ne s'était pas produit depuis la fin de l'Empire romain), l'espace insulaire méditerranéen pris globalement compte environ 10 millions d'habitants, bénéficiant d'un PIB/h moyen de 22000 euros (à 78% de la moyenne UE).

Au troisième rang des îles par la superficie et la population, Chypre est l'une des « *grandes* ». À la différence de la Sicile et de la Sardaigne, elle est en position favorable dans le classement des régions européennes de niveau régional (NUTS 2), un peu au-dessus de la Corse, bien que ne bénéficiant pas des mêmes transferts financiers. Son PIB/h [1] (28000€ aux parités de pouvoir d'achat), la place parmi les plus développées, à quasi-égalité avec les Baléares (Espagne), à 90% de la moyenne européenne.

COMPARAISON DES PRINCIPALES ÎLES MÉDITERRANÉENNES

année 2019	superficie km²	population habitants	PIB/h €	PIB/h EU27=100
Sicile	27700	4908548	18290	58
Sardaigne	24090	1622257	21833	69
Chypre	9251	875899[28]	28075	90
Corse	8680	342256	26274	86
Crète	8340	634930	17738	57
Malte	316	493559	31724	100
Baléares	4992	1198220	30263	97

(Source : EUROSTAT. Réalisation : Jean-François Drevet pour Diploweb.com)

Chypre possède une double identité, à la fois centrale (dans le bassin oriental de la Méditerranée) et périphérique (par rapport aux autres États membres). Elle est aussi divisée entre le territoire contrôlé par le gouvernement légal, la zone occupée par la Turquie, la « *buffer-zone* » des Nations unies et les bases souveraines britanniques.

Dans une mer intérieure, l'insularité ne peut se comparer à la situation de nombreux archipels du Pacifique ou de l'océan Indien, où l'isolement est un handicap fondamental. En Méditerranée, aucune des îles ne se trouve à plus d'une centaine de kilomètres du continent. Chypre n'échappe pas

à cette proximité : si l'île est un prolongement géologique de la Syrie par l'orientation de ses chaînes de montagnes, elle n'est séparée de la côte anatolienne que par 80 km. À Kyrenia, par beau temps, on peut distinguer la chaîne taurusienne.

L'île est centrale en Méditerranée orientale, ce qui est habituellement considéré comme un facteur favorable, qui cependant mérite examen : dans une situation similaire dans le bassin occidental, la Corse et la Sardaigne ne semblent pas en avoir retiré d'avantage particulier. En fait, une position *a priori* intéressante ne garantit pas qu'elle sera exploitée, *a fortiori* qu'elle le sera au bénéfice de ses habitants. Elle peut même se retourner contre eux, ce qui est un peu l'histoire de Chypre au XXe siècle.

Sans contact direct avec l'UE, l'île y est l'Etat membre le plus « *ultra-périphérique [2]* » . Son plus proche voisin, la Grèce est à plus de 1000 km. Dans un bassin oriental où il n'y a que deux États membres (Chypre et la Grèce), au contact de pays en mauvais termes les uns avec les autres et ouvertement hostiles comme la Turquie, sa position est aventurée. **La fragilité de son statut actuel est insuffisamment compensée par son appartenance à l'UE, pour autant que celle-ci soit prête à la défendre.**

Bien que son indépendance remonte à 1960, elle ne possède qu'une souveraineté limitée : les « *traités inégaux* » signés en 1960 l'ont placée sous la coupe de trois puissances garantes (la Grèce, la Turquie et le Royaume-Uni) dotées d'un droit d'intervention unilatéral. En outre, l'ancien colonisateur britannique a conservé deux bases militaires qui jouent un rôle géopolitique essentiel pour Londres (qui les détient) et Washington (qui les utilise).

À la différence des autres îles, le XXe siècle de Chypre est tragique. En 1963, après l'octroi d'une indépendance limitée par des « *traités inégaux* », la Constitution implose. Les Chypriotes turcs forment des enclaves protégées par les Nations unies, puis le nettoyage ethnique consécutif à l'invasion turque de 1974 met en place dans le nord une entité sécessionniste « *la République turque de Chypre du nord (RTCN) »,* non reconnue en droit international. Cependant, le gouvernement légal (grec) est reconnu comme celui de l'île toute entière par tous les membres des Nations unies, à l'exception de la Turquie.

Une valeur stratégique variable

L'importance de Chypre se mesure par rapport à ce contexte : sa proximité et sa centralité lui apportent une fonction de « *sentinelle* » d'une valeur stratégique variable suivant les époques. En fonction de la répartition des pouvoirs dans le bassin, Chypre devient plus ou moins essentielle, suivant le rôle que les pays environnants jouent dans la géopolitique méditerranéenne et mondiale.

Le temps de la prospérité

Pendant l'Antiquité, le bassin oriental est nettement plus peuplé et développé que le bassin occidental, ce qui apporte à Chypre, déjà grecque dans un monde hellénistique, un rayonnement et une prospérité notables, mais pas exceptionnels. **L'île est connue pour la richesse de ses mines de cuivre, d'où son nom** [3]. Leur exploitation, qui remonte à 1800 avant JC, a été conduite pendant toute l'Antiquité jusqu'au VIIe siècle après JC, l'île exportant son métal dans tout le bassin méditerranéen sous forme de lingots de 20 à 30 kg [4]. Mais sa thalassocratie ne rayonne pas autant que celle des Phéniciens : elle n'a pas de grandes villes à la renommée comparable à Alexandrie, Pergame ou Antioche. Elle ne fonde pas de colonies comme d'autres cités grecques.

La civilisation hellénistique englobant l'ensemble du bassin oriental, Chypre n'a pas de rôle

stratégique particulier. C'est quand les empires s'affrontent que se révèle son importance : les Byzantins contre les Arabes, les Croisés contre les Mamelouks, Venise contre l'Empire ottoman. Ils ont tous besoin de Chypre, qui est dans la zone de contact, ce qui accroît sa valeur et réduit sa sécurité. Elle est ravagée par les raids arabes, mieux défendue par les Latins, fortifiée par Venise.

La fin des dernières possessions franques en Syrie (1291) assure sa fortune. Dans les dix ans qui suivent la chute d'Acre, les marchands de Venise, Gênes, Pise et Barcelone, adaptant leurs méthodes commerciales aux conditions nouvelles, y transfèrent leurs affaires. Les ports chypriotes, Famagouste, Larnaka, Limassol, Paphos, Kyrenia, héritent du trafic de Tripoli, de Tyr, de Saint-Jean d'Acre et de Jaffa. Le royaume des Lusignan devient une escale obligatoire du monde chrétien pour tout le trafic avec la Syrie et l'Égypte mameloukes, le principal entrepôt pour l'importation des produits de l'Asie musulmane, de l'Inde et de l'Extrême-Orient, de soieries et cotonnades, draps d'or, tapis, faïences, cuivres, parfums, épices et pierreries. « *Toutes les caravanes chargées d'épices et de coton arrivaient en Syrie ou à Alexandrie où on les chargeait pour les transporter par mer à Famagouste. Toutes les nations d'Occident se donnaient rendez-vous dans cette ville et y faisaient des affaires. [5]* » S'il y a d'autres sites très actifs, notamment Rhodes, alors aux mains des Chevaliers de Saint-Jean, le poids économique de Chypre est le plus important.

La prise de Constantinople (1453), puis celle de Rhodes (1522), de Chypre (1571), avant celle de la Crète (1669), marquent le reflux chrétien dans le bassin oriental. Non seulement la conquête ottomane anéantit la valeur économique de l'île, mais elle réduit aussi son rôle stratégique, puisque le sultan contrôle pour trois siècles la totalité du bassin oriental de la Méditerranée.

Par ailleurs, Chypre ne dispose pas d'un potentiel maritime très élevé. Sa capitale est à l'intérieur et ses ports sont exigus (Kyrenia) ou faiblement abrités (Famagouste, Larnaka, Limassol, Paphos). Dans le contexte d'opérations exclusivement maritimes, l'île manque d'un abri maritime sûr [6]. On n'y trouve pas de site inexpugnable comme Toulon, Bizerte, Syracuse ou Tarente. Ce n'est pas une île forteresse comme Malte, qui dispose, au centre de la Méditerranée, des sites de ports bien abrités de La Valette.

Son relief modéré la rend facile à envahir, comme l'ont montré les Ottomans en 1571. À la différence de Malte qui les a repoussés lors du Grand Siège de 1565, les Vénitiens n'ont pas pu les empêcher de débarquer et de conquérir des villes puissamment fortifiées comme on peut encore le voir aujourd'hui à Kyrenia, Nicosie et surtout Famagouste. Cette vulnérabilité sera encore confirmée en 1974.

Sur la route des Indes au temps du « sea power »

Au XIXe siècle, l'émergence de la « *question d'Orient* », le déclin ottoman et les rivalités des puissances redonnent à l'île un rôle stratégique. En position dominante dans la mer Noire à partir de la fin du XVIIIe siècle, la Russie veut contrôler ses Détroits et s'installer en Méditerranée. Pour les Britanniques, la survie de l'empire turc est le seul moyen de bloquer cette expansion, ce qui implique de le soutenir militairement, ce qu'ils font avec les Français pendant la guerre de Crimée (1853-1856).

Avec l'ouverture du canal de Suez (1869), dont les môles de Port-Saïd sont construits avec des pierres prélevées sur les fortifications de Famagouste, Chypre devient proche de la nouvelle route des Indes, essentielle à l'Empire britannique. Après avoir acheté les actions du canal en 1874, Londres s'interpose dans la guerre russo-turque en venant au secours de la Sublime Porte, qui vient de subir une défaite majeure dans les Balkans. Le sultan a besoin du Royaume-Uni pour contenir une armée russe arrivée à quelques étapes de Constantinople.

Chypre est le prix du traité d'alliance anglo-ottoman signé le 4 juin 1878. Cette session est confirmée par les puissances au Congrès de Berlin (juillet 1878). Administrée par les Britanniques tout en restant sous la souveraineté nominale du Sultan, l'île est avant tout un investissement stratégique, comme l'avait écrit Benjamin Disraeli *[7]* en mai 1878 à la reine Victoria : "*If Cyprus be conceded to your Majesty by the Porte, and England, at the same time, enters into a defensive alliance with Turkey, guaranteeing Asiatic Turkey from Russian invasion, the power of England in the Mediterranean will be absolutely increased in the region, and your Majesty's Indian Empire immensely strengthened. Cyprus is the key of Western Asia [8].*"

À son retour de Berlin, pour justifier son acquisition, Disraeli la présente ainsi dans son intervention du 18 juillet 1878 à la Chambre des Lords : "*In taking Cyprus the movement is not Mediterranean ; it is Indian. We have taken a step there which we think necessary for the maintenance of our Empire and for its preservation in peace. If that be our first consideration, our next is the development of the country.*" [